

Monsieur Boulif : des résultats très positifs ont été enregistrés en termes d'indicateurs de sécurité routière de janvier à novembre 2014

M. Mohamed Najib Boulif, le ministre délégué en charge du Transport a présidé, mardi 13 janvier 2015 à Rabat, une conférence de presse dont l'ordre du jour a porté sur la présentation des actions de communication, de sensibilisation et d'éducation prévues dans le programme du Comité national de prévention des accidents de la circulation (CNPAC) pour l'année 2015.

Lors de cette conférence, le ministre a mis en exergue le développement remarquable relatif au dossier de la sécurité routière dans notre pays. En effet, la tendance croissante des accidents de la route a été inversée, par l'enregistrement de résultats positifs durant la période s'étalant de janvier à novembre 2014, comme suit :

- La baisse de 9,56 % du nombre de tués ;
- La baisse de 14.77% du nombre des blessés graves.

M. le ministre a également annoncé que les résultats définitifs de l'année 2014 font ressortir une baisse d'environ 330 morts, s'ajoutant à 335 personnes qui ont été sauvées en 2013. Un taux historique que le nombre des accidents de la circulation n'a jamais enregistré depuis plus de 15 ans.

Ce progrès notable est le produit des efforts déployés par l'ensemble des intervenants qui se sont engagés avec patriotisme et responsabilité dans ce domaine. Tous y ont participé, quelque que soit leur position et la manière adoptée, à la préservation des vies humaines. Le ministre a souligné que le chemin est encore à ses débuts, en appelant à la multiplication des efforts pour assurer davantage de sécurité aux citoyens.

Dans le même cadre, le ministre a annoncé l'achèvement de la mise en œuvre de la stratégie nationale intégrée pour la sécurité routière lancée en 2003. Une évaluation globale de cette stratégie a été réalisée afin d'identifier ses succès et ses échecs, et ce dans l'horizon de la préparation d'une nouvelle stratégie pour la prochaine étape 2015-2024, qui sera complémentaire à l'ancienne stratégie, et créative en termes de moyens d'action. Elle sera ouverte à tous les acteurs dans le cadre d'une approche participative.

Vu que l'élément humain constitue l'essence du dossier de la sécurité routière, le ministre a souligné la nécessité d'accorder au volet de la sensibilisation des jeunes l'importance

nécessaire et d'orienter le programme de sensibilisation vers les catégories vulnérables, à savoir les piétons, les cyclistes et les motocyclistes.

En marge de cette conférence, une cérémonie de remise des prix aux gagnants du programme télévisé «Sir Bilamhal Tarbah », a été organisée. Ce programme produit par le CNPAC, en partenariat avec la chaîne télévisée « Al Oula », sera diffusé sur la télévision à partir du 19 janvier 2015.

Cette production télévisée, qui s'inscrit dans le cadre des initiatives visant à diffuser les valeurs du respect du code de la route et la consécration de la culture de prévention et de sécurité routière, vise à inciter les conducteurs à respecter la vitesse limitée aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du périmètre urbain et à valoriser les bonnes conduites de tous les usagers de la route.